

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Commune : MAIRIE DE HAUTEFORT (1)**

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Numéro SIRET : 21240210100118

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024

Publication : 09/04/2024

**POSTE COMPTABLE : SGC SARLAT LA CANEDA**

**M. 57**

**Budget primitif**

**Voté par nature**

**BUDGET : MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal (3)**

**ANNEE 2024**

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

### II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	10
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	10
D1 - Balance générale - Dépenses	15
D2 - Balance générale - Recettes	17

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF2

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024

Publication : 09/04/2024

### III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	41

### IV - Annexes

#### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

#### B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	44
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	45
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	49
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	50
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	51



<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>		<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>		<b>A</b>

<b>Informations statistiques</b>		<b>Valeurs</b>
Population totale		

<b>Informations fiscales (N-2)</b>		<b>Collectivité</b>
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		

<b>Informations financières – ratios</b>		<b>Valeurs</b>
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	
3	Dépenses d'équipement brut / population	
4	Encours de dette / population (2) (3)	
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préélectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024

Publication : 09/04/2024

**I – INFORMATIONS GENERALES  
MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I  
B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
  - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
  - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
  - avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024

Publication : 09/04/2024

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>		<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)</b>		<b>C1</b>

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	2 046 304,45	1 331 222,46	1 180 465,75	A1	465 383,76
Investissement	1 088 507,94	250 496,12 (3)	523 948,17	A2	-314 063,65
Fonctionnement	957 796,51	1 080 726,34 (4)	656 517,58	A3	779 447,41

RESTES A REALISER N-1						
	Dépenses	Recettes		Solde (B)		
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II	242 000,00	III + IV	348 993,50	B1	106 993,50
Investissement	I	242 000,00	III	348 993,50	B2	106 993,50
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
<b>TOTAL</b>	A1 + B1	572 377,26
Investissement	A2 + B2	-207 070,15
Fonctionnement	A3 + B3	779 447,41

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024

Publication : 09/04/2024

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>242 000,00</b>
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	242 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) <b>348 993,50</b>
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	348 993,50
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) <b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**  
**VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS**

		<b>II</b>
		<b>A</b>

	DEPENSES	RECETTES
<b>VOTE</b>	1 005 674,68	1 212 744,83
	+	+

<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	242 000,00	348 993,50
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	314 063,65	0,00
	=	=	

Total de la section d'investissement (2)	1 561 738,33	1 561 738,33
--	--------------	--------------

	DEPENSES	RECETTES
<b>VOTE</b>	1 663 944,64	1 091 567,38
	+	+

<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	572 377,26
	=	=	

Total de la section de fonctionnement (3)	1 663 944,64	1 663 944,64
---	--------------	--------------

<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>	<b>3 225 682,97</b>	<b>3 225 682,97</b>
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements d'un titre et non rattachées.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement volés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement volés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
024-212492101-2024-04-08-2024-049-BF  
Accusé certifié exécutoire  
Réception par le préfet : 09/04/2024  
Publication : 09/04/2024

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AP VOTEES</b>		<b>B1</b>

Numéro	Libellé	Chapitre(s)	Montant
<b>AUTORISATION DE PROGRAMME (1)</b>			
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>

<b>« AP de dépenses imprévues » (2)</b>	020	0,00
---	-----	------

<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>
----------------------	--	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.  
 (2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024  
 Publication : 09/04/2024

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AE VOTEES</b>		<b>B2</b>

Numéro	Libellé	Chapitre(s)	Montant
<b>AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)</b>			
<b>TOTAL</b>			
			0,00

<b>« AE de dépenses Imprévues » (2)</b>	022	0,00
---	-----	------

<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>
----------------------	--	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.  
 (2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024  
 Publication : 09/04/2024

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	1 600,00	0,00	9 528,00	9 528,00	9 528,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	58 084,88	0,00	97 842,99	97 842,99	97 842,99
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	602 504,66	242 000,00	378 237,65	378 237,65	620 237,65
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	933 948,17	0,00	71 082,36	71 082,36	71 082,36
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>1 596 137,71</b>	<b>242 000,00</b>	<b>556 691,00</b>	<b>556 691,00</b>	<b>798 691,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	461 820,98	0,00	448 983,68	448 983,68	448 983,68
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>461 820,98</b>	<b>0,00</b>	<b>448 983,68</b>	<b>448 983,68</b>	<b>448 983,68</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>2 057 958,69</b>	<b>242 000,00</b>	<b>1 005 674,68</b>	<b>1 005 674,68</b>	<b>1 247 674,68</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>2 057 958,69</b>	<b>242 000,00</b>	<b>1 005 674,68</b>	<b>1 005 674,68</b>	<b>1 247 674,68</b>
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>314 063,65</b>
--	-------------------

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 561 738,33</b>
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	529 716,20	348 993,50	143 445,00	143 445,00	492 438,50
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	322 145,00	0,00	304 054,52	304 054,52	304 054,52
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>851 861,20</b>	<b>348 993,50</b>	<b>444 499,62</b>	<b>444 499,62</b>	<b>793 493,12</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	60 000,00	0,00	57 000,00	57 000,00	57 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	207 070,15	207 070,15	207 070,15
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>61 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>265 570,15</b>	<b>265 570,15</b>	<b>265 570,15</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>912 861,20</b>	<b>348 993,50</b>	<b>710 069,77</b>	<b>710 069,77</b>	<b>1 059 063,27</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	646 900,32		491 313,25	491 313,25	491 313,25
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	9 249,00		11 361,81	11 361,81	11 361,81
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>656 149,32</b>		<b>502 675,06</b>	<b>502 675,06</b>	<b>502 675,06</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 569 010,52</b>	<b>348 993,50</b>	<b>1 212 744,83</b>	<b>1 212 744,83</b>	<b>1 561 738,33</b>
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 561 738,33</b>
---	---------------------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>502 675,06</b>
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

**MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2024**

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024  
Publication : 09/04/2024

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	444 977,51	0,00	457 709,95	457 709,95	457 709,95
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	323 230,13	0,00	354 357,93	354 357,93	354 357,93
014	Atténuations de produits	40 297,00	0,00	39 248,00	39 248,00	39 248,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	218 297,33	0,00	239 953,70	239 953,70	239 953,70
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 026 801,97</b>	<b>0,00</b>	<b>1 091 269,58</b>	<b>1 091 269,58</b>	<b>1 091 269,58</b>
66	Charges financières	50 444,60	0,00	67 000,00	67 000,00	67 000,00
67	Charges spécifiques (3)	3 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 500,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 081 746,57</b>	<b>0,00</b>	<b>1 161 269,58</b>	<b>1 161 269,58</b>	<b>1 161 269,58</b>
023	Virement à la section d'investissement (4)	646 900,32	0,00	491 313,25	491 313,25	491 313,25
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	9 249,00	0,00	11 361,81	11 361,81	11 361,81
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>656 149,32</b>	<b>0,00</b>	<b>502 675,06</b>	<b>502 675,06</b>	<b>502 675,06</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 737 895,89</b>	<b>0,00</b>	<b>1 663 944,64</b>	<b>1 663 944,64</b>	<b>1 663 944,64</b>
+						
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>						<b>0,00</b>
=						
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>						<b>1 663 944,64</b>

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	3 500,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	30 750,00	0,00	48 914,06	48 914,06	48 914,06
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	183 606,00	0,00	149 531,50	149 531,50	149 531,50
731	Fiscalité locale	448 137,00	0,00	524 899,70	524 899,70	524 899,70
74	Dotations et participations (3)	229 901,07	0,00	226 717,20	226 717,20	226 717,20
75	Autres produits de gestion courante (3)	147 640,00	0,00	138 482,98	138 482,98	138 482,98
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 043 534,07</b>	<b>0,00</b>	<b>1 089 545,38</b>	<b>1 089 545,38</b>	<b>1 089 545,38</b>
76	Produits financiers	30,00	0,00	22,00	22,00	22,00
77	Produits spécifiques (3)	2 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	814,24		1 000,00	1 000,00	1 000,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 046 378,31</b>	<b>0,00</b>	<b>1 091 567,38</b>	<b>1 091 567,38</b>	<b>1 091 567,38</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	35 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>35 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 081 378,31</b>	<b>0,00</b>	<b>1 091 567,38</b>	<b>1 091 567,38</b>	<b>1 091 567,38</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>572 377,26</b>
---	-------------------

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 663 944,64</b>
--	---------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>502 675,06</b>	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>D1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	448 983,68	0,00	448 983,68
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	9 528,00	0,00	9 528,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	97 842,99	0,00	97 842,99
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	620 237,65	0,00	620 237,65
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	71 082,36	0,00	71 082,36
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>1 247 674,68</b>	<b>0,00</b>	<b>1 247 674,68</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>314 063,65</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 561 738,33</b>
---	---------------------

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	457 709,95		457 709,95
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	354 357,93		354 357,93
014	Atténuations de produits	39 248,00		39 248,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	239 953,70	0,00	239 953,70
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	67 000,00	0,00	67 000,00
67	Charges spécifiques (9)	2 000,00	0,00	2 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	1 000,00	11 361,81	12 361,81
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		491 313,25	491 313,25
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>1 161 269,58</b>	<b>502 675,06</b>	<b>1 663 944,64</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 663 944,64</b>
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

**MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2024**

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024  
Publication : 09/04/2024

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>D2</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	57 000,00	0,00	57 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	492 438,50	0,00	492 438,50
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	302 554,62	0,00	302 554,62
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		11 361,81	11 361,81
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		491 313,25	491 313,25
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>851 993,12</b>	<b>502 675,06</b>	<b>1 354 668,18</b>
+				
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE				0,00
+				
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT				207 070,15
=				
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>				<b>1 561 738,33</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	1 000,00		1 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	48 914,00		48 914,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	149 531,50		149 531,50
731	Fiscalité locale	524 899,70		524 899,70
74	Dotations et participations (8)	226 717,20		226 717,20
75	Autres produits de gestion courante (8)	138 482,98	0,00	0,00
76	Produits financiers	22,00	0,00	22,00
77	Produits spécifiques (8)	1 000,00	0,00	1 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	1 000,00	0,00	1 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>1 091 567,38</b>	<b>0,00</b>	<b>1 091 567,38</b>
+				
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				572 377,26
=				
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>				<b>1 663 944,64</b>

**MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2024**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024  
Publication : 09/04/2024

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE**

**III**  
**A**

**DEPENSES**

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	I	II	III = I + II					
<b>TOTAL</b>	<b>2 057 958,69</b>	<b>242 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 005 674,68</b>	<b>1 005 674,68</b>	<b>0,00</b>	<b>1 005 674,68</b>	<b>1 247 674,68</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 600,00	0,00	0,00	9 528,00	9 528,00	0,00	9 528,00	9 528,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	58 084,88	0,00	0,00	97 842,99	97 842,99	0,00	97 842,99	97 842,99
21 Immobilisations corporelles	602 504,66	242 000,00	0,00	378 237,65	378 237,65	0,00	378 237,65	620 237,65
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	933 948,17	0,00	0,00	71 082,36	71 082,36	0,00	71 082,36	71 082,36
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 596 137,71</b>	<b>242 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>556 691,00</b>	<b>556 691,00</b>	<b>0,00</b>	<b>556 691,00</b>	<b>798 691,00</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	461 820,98	0,00	0,00	448 983,68	448 983,68	0,00	448 983,68	448 983,68
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>461 820,98</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>448 983,68</b>	<b>448 983,68</b>	<b>0,00</b>	<b>448 983,68</b>	<b>448 983,68</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>2 057 958,69</b>	<b>242 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 005 674,68</b>	<b>1 005 674,68</b>	<b>0,00</b>	<b>1 005 674,68</b>	<b>1 247 674,68</b>
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)</b>								<b>314 063,65</b>
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>								<b>1 561 738,33</b>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
 2024-212402101-202408-2024-049-BF  
 Accusé certifié exécutoire  
 Réception par le préfet : 09/04/2024  
 Publication : 09/04/2024

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.  
 (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

**MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2024**

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024  
Publication : 09/04/2024

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>		<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>		<b>A</b>

RECETTES						
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II	
<b>TOTAL</b>	<b>1 569 010,52</b>	<b>348 993,50</b>	<b>1 005 674,68</b>	<b>1 005 674,68</b>	<b>1 354 668,18</b>	
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13 Subventions d'investissement (hors 138)	529 716,20	348 993,50	143 445,00	143 445,00	492 438,50	
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	322 145,00	0,00	301 054,62	301 054,62	301 054,62	
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>851 861,20</b>	<b>348 993,50</b>	<b>444 499,62</b>	<b>444 499,62</b>	<b>793 493,12</b>	
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	60 000,00	0,00	57 000,00	57 000,00	57 000,00	
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 000,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00	
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des recettes financières</b>	<b>61 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>58 500,00</b>	<b>58 500,00</b>	<b>58 500,00</b>	
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>912 861,20</b>	<b>348 993,50</b>	<b>502 999,62</b>	<b>502 999,62</b>	<b>851 993,12</b>	
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	646 900,32		491 313,25	491 313,25	491 313,25	
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	9 249,00		11 361,81	11 361,81	11 361,81	
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00	
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>656 149,32</b>		<b>502 675,06</b>	<b>502 675,06</b>	<b>502 675,06</b>	

R001 Solde d'exécution positif Reporté ou anticipé (7) 0,00

Affectation au compte 1068 (8) 207 070,15

**Total des recettes d'investissement cumulées 1 561 738,33**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

## MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2024

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024  
Publication : 09/04/2024



III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE

A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I	II					III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>2 057 958,69</b>	<b>242 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 005 674,68</b>	<b>1 005 674,68</b>	<b>0,00</b>	<b>1 005 674,68</b>	<b>1 247 674,68</b>
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	1 600,00	0,00	0,00	9 528,00	9 528,00	0,00	9 528,00	9 528,00
2051	1 600,00	0,00		9 528,00	9 528,00	0,00	9 528,00	9 528,00
204	58 084,88	0,00	0,00	97 842,99	97 842,99	0,00	97 842,99	97 842,99
2041582	58 084,88	0,00		97 842,99	97 842,99	0,00	97 842,99	97 842,99
21	602 504,66	242 000,00	0,00	378 237,65	378 237,65	0,00	378 237,65	620 237,65
2116	10 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2121	0,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
21311	20 000,00	0,00		2 188,93	2 188,93	0,00	2 188,93	2 188,93
21314	0,00	0,00		22 500,00	22 500,00	0,00	22 500,00	22 500,00
21318	18 400,00	6 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
21321	0,00	0,00		178 842,10	178 842,10	0,00	178 842,10	178 842,10
21328	11 002,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
21351	210 000,00	192 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	192 000,00
2151	46 380,60	0,00		51 500,00	51 500,00	0,00	51 500,00	51 500,00
21534	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	3 734,00	0,00		10 800,00	10 800,00	0,00	10 800,00	10 800,00
215738	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	3 109,02	0,00		8 024,00	8 024,00	0,00	8 024,00	8 024,00
2158	52 100,00	44 000,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	55 000,00
2181	188 779,04	0,00		24 000,00	24 000,00	0,00	24 000,00	24 000,00
21838	7 500,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
21848	20 000,00	0,00		5 382,62	5 382,62	0,00	5 382,62	5 382,62
2188	11 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	933 948,17	0,00	0,00	71 082,36	71 082,36	0,00	71 082,36	71 082,36
2324								

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
 09/04/2024  
 Accusé certifié exécutoire  
 Réception par le préfet : 09/04/2024  
 Publication : 09/04/2024

MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
2315	523 948,17	0,00		45 600,00	45 600,00	0,00	45 600,00	45 600,00
2318	410 000,00	0,00		25 482,36	25 482,36	0,00	25 482,36	25 482,36
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 596 137,71</b>	<b>242 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>556 691,00</b>	<b>556 691,00</b>	<b>0,00</b>	<b>556 691,00</b>	<b>798 691,00</b>
10	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	461 820,98	0,00		448 983,68	448 983,68		448 983,68	448 983,68
1641	460 820,98	0,00		447 483,68	447 483,68		447 483,68	447 483,68
165	1 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
18	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020			0,00					
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>461 820,98</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>448 983,68</b>	<b>448 983,68</b>	<b>0,00</b>	<b>448 983,68</b>	<b>448 983,68</b>
45...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>2 057 958,69</b>	<b>242 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 005 674,68</b>	<b>1 005 674,68</b>	<b>0,00</b>	<b>1 005 674,68</b>	<b>1 247 674,68</b>
040	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
 09-2024-212402101-202408-2024-049-BF  
 Accusé certifié exécutoire  
 Réception par le préfet : 09/04/2024  
 Publication : 09/04/2024

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.  
 (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.  
 (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.  
 (4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024  
Publication : 09/04/2024

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.1</b>

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024  
Publication : 09/04/2024

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

**III**  
**A3**

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
<b>TOTAL</b>	<b>1 569 010,52</b>	<b>348 993,50</b>	<b>1 005 674,68</b>	<b>1 005 674,68</b>	<b>1 354 668,18</b>
018	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	529 716,20	348 993,50	143 445,00	143 445,00	492 438,50
1321	44 026,70	0,00	72 620,00	72 620,00	72 620,00
1322	160 200,00	119 775,00	70 825,00	70 825,00	190 600,00
1323	325 489,50	229 218,50	0,00	0,00	229 218,50
16	322 145,00	0,00	301 054,62	301 054,62	301 054,62
1641	322 145,00	0,00	301 054,62	301 054,62	301 054,62
20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>851 861,20</b>	<b>348 993,50</b>	<b>444 499,62</b>	<b>444 499,62</b>	<b>793 493,12</b>
10	60 000,00	0,00	57 000,00	57 000,00	57 000,00
10222	60 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
10226	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
10251	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	1 000,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
165	1 000,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>	<b>61 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>58 500,00</b>	<b>58 500,00</b>	<b>58 500,00</b>
45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>912 861,20</b>	<b>348 993,50</b>	<b>502 999,62</b>	<b>502 999,62</b>	<b>851 993,12</b>
021	646 900,32		497 313,25	497 313,25	497 313,25
040	9 249,00		11 361,81	11 361,81	11 361,81
192	0,00		0,00	0,00	0,00
2111	0,00		0,00	0,00	0,00
280415332	338,00		338,81	338,81	338,81
28041582	8 911,00		11 023,00	11 023,00	11 023,00
041	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>656 149,32</b>		<b>502 675,06</b>	<b>502 675,06</b>	<b>502 675,06</b>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
024-2 2402101-20240408-2024-049-B  
Accusé certifié exécutoire

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE**

**III**  
**B**

**DEPENSES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	<b>TOTAL</b>	<b>1 737 895,89</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 663 944,64</b>	<b>1 663 944,64</b>	<b>0,00</b>	<b>1 663 944,64</b>	<b>1 663 944,64</b>
011	Charges à caractère général (3)	444 977,51	0,00	0,00	457 709,95	457 709,95	0,00	457 709,95	457 709,95
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	323 230,13	0,00	0,00	354 357,93	354 357,93	0,00	354 357,93	354 357,93
014	Atténuations de produits	40 297,00	0,00	0,00	39 248,00	39 248,00	0,00	39 248,00	39 248,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	218 297,33	0,00	0,00	239 953,70	239 953,70	0,00	239 953,70	239 953,70
6586	Frais fonctionnement des groupes d'éclus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>1 026 801,97</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 091 269,58</b>	<b>1 091 269,58</b>	<b>0,00</b>	<b>1 091 269,58</b>	<b>1 091 269,58</b>
66	Charges financières	50 444,60	0,00	0,00	67 000,00	67 000,00	0,00	67 000,00	67 000,00
67	Charges spécifiques (3)	3 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 500,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>54 944,60</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>70 000,00</b>	<b>70 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>70 000,00</b>	<b>70 000,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>1 081 746,57</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 161 269,58</b>	<b>1 161 269,58</b>	<b>0,00</b>	<b>1 161 269,58</b>	<b>1 161 269,58</b>
023	Virement à la section d'investissement	646 900,32			491 313,25	491 313,25		491 313,25	491 313,25
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	9 249,00			11 361,81	11 361,81		11 361,81	11 361,81
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>656 149,32</b>			<b>502 675,06</b>	<b>502 675,06</b>		<b>502 675,06</b>	<b>502 675,06</b>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
 024-212402101-20240408-20240409-49-BF  
 Accusé certifié exécutoire  
 Réception par le préfet : 09/04/2024  
 Publication : 09/04/2024

**D002 Résultat reporté ou anticipé (5)**      **0,00**

**Total des dépenses de fonctionnement cumulées**      **1 663 944,64**

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

**MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2024**

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024

Publication : 09/04/2024

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>		<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE</b>		<b>B</b>

<b>RECETTES</b>						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>1 081 378,31</b>	<b>0,00</b>	<b>1 091 567,38</b>	<b>1 091 567,38</b>	<b>1 091 567,38</b>
013	Atténuations de charges (2)	3 500,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	30 750,00	0,00	48 914,00	48 914,00	48 914,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	183 606,00	0,00	149 531,50	149 531,50	149 531,50
731	Fiscalité locale	448 137,00	0,00	524 899,70	524 899,70	524 899,70
74	Dotations et participations (2)	229 901,07	0,00	226 717,20	226 717,20	226 717,20
75	Autres produits de gestion courante (2)	147 640,00	0,00	138 482,98	138 482,98	138 482,98
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>1 043 534,07</b>	<b>0,00</b>	<b>1 089 545,38</b>	<b>1 089 545,38</b>	<b>1 089 545,38</b>
76	Produits financiers	30,00	0,00	22,00	22,00	22,00
77	Produits spécifiques (2)	2 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	814,24		1 000,00	1 000,00	1 000,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>2 844,24</b>	<b>0,00</b>	<b>2 022,00</b>	<b>2 022,00</b>	<b>2 022,00</b>
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>1 046 378,31</b>	<b>0,00</b>	<b>1 091 567,38</b>	<b>1 091 567,38</b>	<b>1 091 567,38</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	35 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>35 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
			<b>R002 Résultat reporté ou anticipé (7)</b>		<b>572 377,26</b>	

	<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>1 663 944,64</b>
--	--	---------------------

4-212402101-20240408-2024-049-BF  
 causé de réception - Ministère de l'Intérieur  
 causé certifié exécutoire  
 Réception par le préfet : 09/04/2024  
 Publication : 09/04/2024

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.  
 (2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.  
 (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).  
 (4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.  
 (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).  
 (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.  
 (7) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.



**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

**III**

**B1**

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I	II		II			III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>1 737 895,89</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 663 944,64</b>	<b>1 663 944,64</b>	<b>0,00</b>	<b>1 663 944,64</b>	<b>1 663 944,64</b>
011	Charges à caractère général (4)	444 977,51	0,00	0,00	457 709,95	457 709,95	0,00	457 709,95	457 709,95
60611	Eau et assainissement	17 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
60612	Energie - Electricité	95 087,18	0,00		65 000,00	65 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00
60618	Autres fournitures non stockables	0,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
60621	Combustibles	20 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
60622	Carburants	15 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
60623	Alimentation	490,33	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
60624	Produits de traitement	3 800,00	0,00		3 800,00	3 800,00	0,00	3 800,00	3 800,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 200,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
60631	Fournitures d'entretien	2 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	15 000,00	0,00		25 500,00	25 500,00	0,00	25 500,00	25 500,00
60633	Fournitures de voirie	4 500,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
60636	Habillement et vêtements de travail	1 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6064	Fournitures administratives	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	2 000,00	0,00		2 621,00	2 621,00	0,00	2 621,00	2 621,00
6068	Autres matières et fournitures	2 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6078	Autres marchandises	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
611	Contrats de prestations de services	3 000,00	0,00		34 189,60	34 189,60	0,00	34 189,60	34 189,60
61221	Matériel roulant	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	25 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
61358	Autres	10 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
61521	Entretien terrains	3 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	6 000,00	0,00		23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	25 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	4 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
61524	Entretien bois et forêts	2 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
61551	Entretien matériel roulant	6 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6156	Maintenance	33 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
6161	Multirisques	26 200,00	0,00		27 416,41	27 416,41	0,00	27 416,41	27 416,41

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
Réception par le préfet : 09/04/2024  
Publication : 09/04/2024  
Accusé certifié exécutoire

MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	13 800,00	0,00		16 607,94	16 607,94	0,00	16 607,94	16 607,94
617	Etudes et recherches	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6184	Versements à des organismes de formation	5 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6188	Autres frais divers	800,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	4 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6231	Annonces et insertions	900,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6233	Foires et expositions	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6234	Réceptions	7 500,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
6236	Catalogues et imprimés	2 000,00	0,00		5 965,00	5 965,00	0,00	5 965,00	5 965,00
6238	Divers	3 100,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6247	Transports collectifs	1 000,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	2 500,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6262	Frais de télécommunications	12 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
627	Services bancaires et assimilés	800,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6288	Autres services extérieurs	17 000,00	0,00		11 910,00	11 910,00	0,00	11 910,00	11 910,00
63512	Taxes foncières	13 500,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
63513	Autres impôts locaux	300,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6358	Autres droits	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	400,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	323 230,13	0,00		354 357,93	354 357,93		354 357,93	354 357,93
6218	Autre personnel extérieur	5 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	800,00	0,00		600,00	600,00		600,00	600,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	4 000,00	0,00		4 500,00	4 500,00		4 500,00	4 500,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	600,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	128 000,00	0,00		160 000,00	160 000,00		160 000,00	160 000,00
64131	Rémunérations	42 000,00	0,00		61 000,00	61 000,00		61 000,00	61 000,00
64168	Autres emplois aidés	50 000,00	0,00		32 000,00	32 000,00		32 000,00	32 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	36 000,00	0,00		36 000,00	36 000,00		36 000,00	36 000,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
 12/04/2024 10:24:08-2024-049-BF  
 Accusé certifié exécutoire  
 Réception par le préfet : 09/04/2024  
 Publication : 09/04/2024

## MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6453	Cotisations aux caisses de retraites	36 000,00	0,00		44 500,00	44 500,00		44 500,00	44 500,00
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	6 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	6 700,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	2 430,13	0,00		3 057,93	3 057,93		3 057,93	3 057,93
6475	Médecine du travail, pharmacie	200,00	0,00		200,00	200,00		200,00	200,00
6478	Autres charges sociales diverses	5 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
014	Atténuations de produits	40 297,00	0,00		39 248,00	39 248,00		39 248,00	39 248,00
739221	FNGIR	33 297,00	0,00		33 297,00	33 297,00		33 297,00	33 297,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	7 000,00	0,00		5 951,00	5 951,00		5 951,00	5 951,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	218 297,33	0,00	0,00	239 953,70	239 953,70	0,00	239 953,70	239 953,70
65311	Indemnités de fonction	41 000,00	0,00		42 000,00	42 000,00		42 000,00	42 000,00
65313	Cotisations de retraite	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	7 000,00	0,00		7 200,00	7 200,00		7 200,00	7 200,00
65315	Formation	1 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	5 800,00	0,00		5 800,00	5 800,00		5 800,00	5 800,00
6542	Créances éteintes	535,43	0,00		600,00	600,00		600,00	600,00
6553	Service d'incendie	28 285,00	0,00		28 953,00	28 953,00		28 953,00	28 953,00
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	90 000,00	0,00		98 000,00	98 000,00		98 000,00	98 000,00
65568	Autres contributions	10 500,00	0,00		10 597,70	10 597,70		10 597,70	10 597,70
6558	Autres contributions obligatoires	799,90	0,00		835,00	835,00		835,00	835,00
657362	Subv. Fonct. BA/régies	16 925,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65736211	Subv. BA/régie admin. sans ps.morale	0,00	0,00		18 625,00	18 625,00		18 625,00	18 625,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	14 942,00	0,00		21 333,00	21 333,00		21 333,00	21 333,00
65818	Autres	0,00	0,00		2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
65888	Autres	10,00	0,00		10,00	10,00		10,00	10,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>1 026 801,97</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 091 269,58</b>	<b>1 091 269,58</b>	<b>0,00</b>	<b>1 091 269,58</b>	<b>1 091 269,58</b>
66	Charges financières	50 444,60	0,00		67 000,00	67 000,00		67 000,00	67 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	46 444,60	0,00		65 000,00	65 000,00		65 000,00	65 000,00

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur  
 02/04/2024 09:05:01  
 Accusé certifié exécutoire  
 Réception par le préfet : 09/04/2024  
 Publication : 09/04/2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6688	Autres	4 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
67	Charges spécifiques (4)	3 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
673	Tires annulés (sur exercices antérieurs	3 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	1 500,00			1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	1 500,00			1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>54 944,60</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>70 000,00</b>	<b>70 000,00</b>		<b>70 000,00</b>	<b>70 000,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 081 746,57</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 161 269,58</b>	<b>1 161 269,58</b>	<b>0,00</b>	<b>1 161 269,58</b>	<b>1 161 269,58</b>
023	Virement à la section d'investissement	646 900,32			491 313,25	491 313,25		491 313,25	491 313,25
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	9 249,00			11 361,81	11 361,81		11 361,81	11 361,81
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	9 249,00			11 361,81	11 361,81		11 361,81	11 361,81
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>656 149,32</b>			<b>502 675,06</b>	<b>502 675,06</b>		<b>502 675,06</b>	<b>502 675,06</b>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Réception par le préfet : 09/04/2024

Publication : 09/04/2024

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)**

Montant des ICNE de l'exercice  
Montant des ICNE de l'exercice N-1  
= Différence ICNE N - ICNE N-1

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024  
Publication : 09/04/2024

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

**III**

**B2**

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I		II	
	<b>TOTAL</b>	<b>1 081 378,31</b>	<b>0,00</b>	<b>1 091 567,38</b>	<b>1 091 567,38</b>	<b>1 091 567,38</b>
013	Atténuations de charges (3)	3 500,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	3 500,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	30 750,00	0,00	48 914,00	48 914,00	48 914,00
7018	Autres ventes de produits finis	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
7022	Coupes de bois	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 000,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
70323	Red. occupation dom. public	800,00	0,00	234,00	234,00	234,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	800,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
70632	Redevances services à caractère loisir	19 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00	19 000,00
7078	Autres marchandises	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	150,00	0,00	100,00	100,00	100,00
70878	Remb. frais par des tiers	8 000,00	0,00	10 080,00	10 080,00	10 080,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	183 606,00	0,00	149 531,50	149 531,50	149 531,50
73211	Attribution de compensation	130 866,00	0,00	130 866,50	130 866,50	130 866,50
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00	18 665,00	18 665,00	18 665,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	22 740,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73224	Fonds péréquation cotis sur VA des ent.	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	448 137,00	0,00	524 899,70	524 899,70	524 899,70
73111	Impôts directs locaux	447 977,00	0,00	457 058,00	457 058,00	457 058,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	0,00	0,00	67 641,70	67 641,70	67 641,70
73154	Droits de place	160,00	0,00	200,00	200,00	200,00
74	Dotations et participations (3)	229 901,07	0,00	226 717,20	226 717,20	226 717,20
74111	Dotation forfaitaire des communes	83 218,00	0,00	83 218,00	83 218,00	83 218,00
741121	DSR des communes	100 890,00	0,00	100 890,00	100 890,00	100 890,00
741127	DNP des communes	3 332,00	0,00	332,00	332,00	332,00
742	Dot. aux élus locaux	3 284,00	0,00	3 284,00	3 284,00	3 284,00
74718	Autres participations Etat	15 940,20	0,00	16 539,57	16 539,57	16 539,57
74748	Participation autres communes	0,00	0,00	30,00	30,00	30,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	2 798,87	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00	0,00	20 953,00	20 953,00	20 953,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	20 438,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	0,00	0,00	1 470,63	1 470,63	1 470,63
75	Autres produits de gestion courante (3)	147 640,00	0,00	138 482,98	138 482,98	138 482,98

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
752	Revenus des immeubles	144 530,00	0,00	133 032,98	133 032,98	133 032,98
75811	Redev. concessions, brevets, licences...	0,00	0,00	450,00	450,00	450,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	3 010,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>1 043 534,07</b>	<b>0,00</b>	<b>1 089 545,38</b>	<b>1 089 545,38</b>	<b>1 089 545,38</b>
76	Produits financiers	30,00	0,00	22,00	22,00	22,00
761	Produits de participations	0,00	0,00	22,00	22,00	22,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	15,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	15,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	2 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	814,24		1 000,00	1 000,00	1 000,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	814,24		1 000,00	1 000,00	1 000,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 046 378,31</b>	<b>0,00</b>	<b>1 091 567,38</b>	<b>1 091 567,38</b>	<b>1 091 567,38</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	35 000,00		0,00	0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	35 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>35 000,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé de réception - Préfecture

Réception par le préfet : 09/04/2024  
Publication : 09/04/2024

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024  
Publication : 09/04/2024



<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>		<b>B1.1</b>

**B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Néture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB6900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024  
Publication : 09/04/2024

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					2 900 092,89									
1641 Emprunts en euros (total)					2 900 092,89									
327872G	CEAN		2022-07-15	15/10/2022	200 000,00	F			1,200		T	X TRIMESTRIEL	N	A-1
328947G 13335	CEAN		2022-07-15	15/07/2023	260 000,00	F			1,400		A	F	N	A-1
531095 533200	BP		2019-12-26	01/06/2020	380 000,00	F			0,880		T	X TRIMESTRIEL	N	A-1
70001757294	CRCA		2007-02-12	15/01/2016	221 428,56	F			4,370		A	C	N	A-1
70002133316	CRCA		2007-02-12	05/02/2016	525 000,00	V			15,930		T	X TRIMESTRIEL	N	A-1
70004291121	CRCA		2010-02-01	05/02/2016	128 250,00	R			1,180		T	X TRIMESTRIEL	N	A-1
70004352040	CRCA		2010-03-08	05/03/2016	78 375,00	R			1,150		T	X TRIMESTRIEL	N	A-1
70004885013 82421381301	CRCA		2010-12-03	15/03/2011	50 000,00	F			3,150		T	X TRIMESTRIEL	N	A-1
70005471891	CRCA		2011-10-28	15/01/2012	100 000,00	F			3,750		T	X TRIMESTRIEL	N	A-1
7000582402	CRCA		2012-05-25	25/09/2012	30 000,00	F			4,080		A	C	N	A-1
70006794937 82415875301	CRCA		2013-09-20	15/12/2013	100 000,00	F			3,820		T	X trimestriel	N	A-1
70005094222 82433818801	CRCA		2011-03-31	30/06/2011	250 000,00	V			3,790		T	X trimestriel	N	A-1
8740678	CEAN		2010-12-06	06/03/2011	32 000,00	F			3,190		T	X TRIMESTRIEL	N	A-1
9027635	CEAN		2012-05-05	05/05/2013	40 000,00	F			4,490		T	X TRIMESTRIEL	N	A-1
9953393	CEAN		2017-05-31	09/09/2017	176 600,00	F			1,320		A	C	N	A-1
A3307343	CEAN		2007-12-20	30/06/2016	328 439,33	F			3,750		A	C	N	A-1
<b>1643 Emprunts en devises (total)</b>					0,00									
<b>16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)</b>					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
024-212402101-20240408-2024-049-BF  
Accusé certifié exécutoire  
Réception par le préfet : 09/04/2024  
Publication : 09/04/2024

MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Caté- gorie d'em- prunt (8)					
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise		Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé (O/N)		
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel							
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00											
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00											
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00											
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00											
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00											
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>0,00</b>											
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00											
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00											
1687 Autres dettes (total)					0,00											
<b>Total général</b>					<b>2 900 092,89</b>											

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
024-212102101-20240401-2024-049-BF  
Accusé certifié exécutoire  
Réception par le préfet : 09/04/2024  
Publication : 09/04/2024

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.  
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.  
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).  
(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).  
(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.  
(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.  
(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.  
(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).  
(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-835 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICM de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	Capital	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 719 689,20					52 541,42	0,00	162 836,32	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 719 689,20					52 541,42	0,00	162 836,32	0,00
327872G	N	0,00	A-1	188 854,73	18,00	F	1,200		9 579,75	0,00	9 037,18	0,00
328947G 13335	N	0,00	A-1	260 000,00	1,00	F	1,400		3 640,00	0,00	0,00	0,00
531095 533200	N	0,00	A-1	289 644,48	11,00	F	0,880		2 467,84	0,00	24 602,08	0,00
70001757294	N	0,00	A-1	132 857,12	11,00	F	4,370		5 805,86	0,00	11 071,43	0,00
70002133316	N	0,00	A-1	325 000,00	12,00	V	4,186		13 212,07	0,00	25 000,00	0,00
70004291121	N	0,00	A-1	56 250,00	6,00	R	0,000		2 361,40	0,00	9 000,00	0,00
70004352040	N	0,00	A-1	34 375,00	6,00	R	4,280		1 382,98	0,00	5 500,00	0,00
70004865013 82421381301	N	0,00	A-1	8 101,41	2,00	F	3,150		208,40	0,00	3 987,08	0,00
70005471891	N	0,00	A-1	24 709,36	2,00	F	3,750		815,94	0,00	7 930,98	0,00
7000582402	N	0,00	A-1	7 450,11	2,00	F	4,080		339,73	0,00	2 373,47	0,00
70006794937 82415875301	N	0,00	A-1	38 014,16	4,00	F	3,820		1 346,37	0,00	7 442,63	0,00
7005094222 82433818801	N	0,00	A-1	90 625,00	7,00	V	4,478		3 848,28	0,00	12 500,00	0,00
8740678	N	0,00	A-1	5 197,29	2,00	F	3,190		135,40	0,00	2 352,26	0,00
9027635	N	0,00	A-1	13 355,89	3,00	F	4,490		589,68	0,00	3 123,33	0,00
9953393	N	0,00	A-1	100 073,42	8,00	F	1,320		2 262,69	0,00	11 779,08	0,00
A3307343	N	0,00	A-1	145 181,23	4,00	F	3,750		5 535,03	0,00	26 938,84	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé certifié exécutoire  
024-212402-01-202404-08-2024-049-BF  
Reception - Ministère de l'Intérieur

**MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2024**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICM de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>1 719 685,20</b>					<b>162 896,32</b>	<b>52 541,42</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et Intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 666.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024

Publication : 09/04/2024

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/07/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/07/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 666.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 766.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02421202101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024  
Publication : 09/07/2024

IV – ANNEXES

IV

B1.4

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	16	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 719 689,20	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024

Publication : 09/04/2024

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture							Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turren, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024

Publication : 09/04/2024



<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>		<b>B1.5</b>

**B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé			Effet de l'instrument de couverture		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Taux reçu (7)	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)							0,00	0,00	0,00	
Taux variable simple (total)							0,00	0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)							0,00	0,00	0,00	
<b>Total</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024

Publication : 09/04/2024

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>		<b>B1.6</b>

**B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et complabilisés à l'article 668.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024

Publication : 09/04/2024

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>		<b>B7.1</b>

**ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES**

Article	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés	0,00	0,00
	Marchés de partenariat (4)	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00

- (1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.
- (2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.
- (3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.
- (4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024

Publication : 09/04/2024

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>		<b>B7.2</b>

**ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)**

Article	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	0,00	0,00	0,00
8027	0,00	0,00	0,00
8028			
Autres engagements reçus			
Recette grevée d'affectation spéciale (2)	0,00	0,00	
Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024

Publication : 09/04/2024

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV

B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212102101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024

Publication : 09/04/2024

**IV – ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**IV  
B7.4**

**CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D 0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II 0,00</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)</b>	<b>I / II 0,00</b>

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024

Publication : 09/04/2024

**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES**

**IV**  
**B8**

**SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>INVESTISSEMENT (total)</b>					
<b>FONCTIONNEMENT (total)</b>					
6553	CONTRIBUTION SDIS24	CONTRIBUTION	SDIS 24	Etablissement de droit public	78 658,70
65568	SYNDICAT ELECTRIFICA	CONTN ECLAIRAGE PUBL	SDE	Etablissement de droit public	28 953,00
6558	CONTRIBUTION S.P.A.	CONTRIBUTION	SPA DE PERIGUEUX	Etablissement de droit public	10 597,70
65736211	VIREMENT AU BA LOTIS	VIREMENT BA LOTISSEM	TRESOR PUBLIC SARLAT SERVICE D	Commune	835,00
65748	SUBVENTION CDF	SUBVENTION ANNUELLE	COMITE DES FETES DE SAINTAGNA	Association	18 625,00
65748	SUBVENTION ACCA	SUBVENTION ANNUELLE	ACCA SOCIETE DE CHASSE	Association	500,00
65748	SUBV D E C	SUBVENTION ANNUELLE	DIS ECOUTE VOIR ASSOCIATION	Association	230,00
65748	SUBV AL	SUBVENTION ANNUELLE	AMICALE LAIQUE SAINT AGNAN	Association	400,00
65748	SUBV HNP	SUBVENTION ANNUELLE	HAUTEFORT NOTRE	Association	300,00
65748	SUBV USH	SUBVENTION ANNUELLE	PATRIMOINE CHR UNION SPORTIVE HAUTEFORT	Association	2 500,00
65748	SUBV CAVA MAP	SUBVENTION ANNUELLE	CAVA	Association	2 500,00
65748	SUBV APE	SUBVENTION ANNUELLE	LES PTITS TROUBADOURS	Association	1 500,00
65748	SUBV GYM	SUBVENTION ANNUELLE	CLUB DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	Association	750,00
65748	SUBV AINES	SUBVENTION ANNUELLE	CLUB DES DEUX CLOCHERS	Association	650,00
65748	SUBV TIR	SUBVENTION ANNUELLE	TIR HAUTEFORT SOCIETE DE	Association	500,00
65748	SUBV BTB	SUBVENTION ANNUELLE	BOUGE TON BOURG	Association	1 000,00
65748	SUBV CPHSA	SUBVENTION ANNUELLE	CPHSA CLUB DE PETANQUE CLUB DE	Association	500,00
65748	SUBV FNATH	SUBVENTION ANNUELLE	FNATH SECTION DE PAYZAC 24000	Association	350,00
65748	SUBV FNACA	SUBVENTION ANNUELLE	FNACA SECTION HAUTEFORT 24390	Association	75,00
65748	SUBV AVMEH	SUBVENTION ANNUELLE	AVMEH 24750 TRELISSAC (9 RUE S	Association	75,00
65748	SUBV RADIO PAC	SUBVENTION ANNUELLE	RADIO PAC 19231 ARNAC POMPADOU	Association	100,00
65748	SUBV C FM	SUBVENTION ANNUELLE	CRISTAL FM 24120 TERRASSON LAV	Association	100,00
65748	SUBV PACTE	SUBVENTION ANNUELLE	PACTE TOURTOIRAC 24390 TOURTOI	Association	150,00
65748	SUBV EWANEWS	SUBVENTION ANNUELLE	EWANEWS TERRASSONNAIS INFOS 24	Association	750,00
65748	SUBV AAPPMA PECHE	SUBVENTION ANNUELLE	ASSOCIATION DE PECHE AAPPMA 24	Association	150,00
65748	SUBV MUSIQUE	SUBVENTION ANNUELLE	LA PUCE A L'OREILLE ECOLE DE M	Association	100,00
65748	SUBV ADIL24	ABONNEMENT ANNUEL	ADIL 24	Association	300,00
<p style="text-align: right;">Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 024-212402101-20240408-2024-049-BF</p> <p style="text-align: right;">Accusé certifié exécutoire Réception par le Préfet de la Haute-Garonne le 04/04/2024 à 10h04</p>					168,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	SUBVENVTION	SUBV ANNUELLE	LE MONDE DANS MON VILLAGE	Association	500,00
65748	SUBV WYVERNE	SUBVENTION ANNUELLE	L'ANTRE DE LA WYVERNE	Association	250,00
65748	SUBV TAKASOUFFLER	SUBVENTION ANNUELLE	LEBLOND TAKASOUFFLER PERIGORD	Association	250,00
65748	SUBV JA TERRE EN FET	SUBVENTION ANNUELLE	GERARD T JEUNES AGRICULTEURS DORDOGNE T	Association	5 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024

Publication : 09/04/2024



IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		2,00	1,00	3,00	1,62	0,00	1,62
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
1ERE CLASSE							
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	0,00	1,00	1,00	0,62	0,00	0,62
REDACTEUR	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		4,00	0,57	4,57	3,00	1,57	4,57
ADJ TECH PPAL 2EME CLASSE ESPACES VERTS	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
ADJOINT TECHNIQUE ESPACES VERTS	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT TECHNIQUE POLYVALENT	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
AGENT DE MAITRISE ESPACES VERTS	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
AGENT DE PROPRIETE DES LOCAUX	C	0,00	0,57	0,57	0,00	0,57	0,57
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT DU PATRIMOINE BIBLIOTHEQUE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT DU PATRIMOINE MUSEE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
 024-21240210-20240408-2024-049-BF  
 Accusé de réception en préfecture  
 Réception par le préfet : 09/04/2024  
 Publication : 09/04/2024

**MAIRIE DE HAUTEFORT - MAIRIE DE HAUTEFORT Budget Principal - BP - 2024**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)</b>		<b>8,00</b>	<b>1,57</b>	<b>9,57</b>	<b>6,62</b>	<b>1,57</b>	<b>8,19</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024

Publication : 09/04/2024

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

	IV
	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT
			Index (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJ TECH PPAL-2EME CLASSE ESPACES VERTS	C	TECH	366	0,00	A CDD ART L332-8-3°	A
AGENT DE PROPRIETE DES LOCAUX	C	TECH	366	0,00	A CDD ART L332-8-3°	A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				1 198,08		
AGENTS ESPACES VERTS	C	TECH		1 198,08	A PARCOURS EMPLOI COMPETENCES	A
Adjoint du Patrimoine	C	CULT	367	0,00	A CDD SAISONNIER	CDD
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>1 198,08</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation.  
 POL : Police.  
 POMP : Sapeurs-pompiers.  
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Meiji du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :  
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.  
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.  
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans  
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.  
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.  
 332-6-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 332-6-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.  
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.  
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.  
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
 332-8-6° : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (<10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.  
 332-5 : Contratuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.  
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.  
 326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).  
 343-1-343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).  
 333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.  
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.  
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une proposition (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-6, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception Ministère de l'Intérieur

024-212402101-2024-0408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

réception par le préfet le 09/04/2024  
 publication : 09/04/2024

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE</b>	<b>C1.1</b>

**DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**

**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-314 068,65	-314 068,65
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	106 993,50	106 993,50
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

**Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Affectation au 1068 (C)</b>	207 070,15	207 070,15
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	207 070,15	207 070,15

**COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE**

	Propositions nouvelles	Vote
<b>Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)</b>	447 483,68	447 483,68
<b>Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)</b>	559 675,06	559 675,06
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	319 261,53	319 261,53

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	<b>C1.2</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>447 483,68</b>	<b>447 483,68</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>447 483,68</b>	<b>447 483,68</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	447 483,68	447 483,68
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

**IV – ANNEXES**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS**

**IV**

**D3**

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
<b>Part régionale des ressources</b>						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part départementale des ressources</b>						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part communale des ressources</b>						
TFPB	1 248 000,00	0,00	41,60	0,00	519 168,00	0,00
TEPNB	391 600,00	0,00	70,77	0,00	51 521,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	391 600,00	0,00	15,35	0,00	60 111,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>2 031 200,00</b>	<b>0,00</b>			<b>630 800,00</b>	<b>0,00</b>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024  
Publication : 04/2024

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.  
(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 12

Nombre de suffrages exprimés : 13

VOTES :

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 28/03/2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212402101-20240408-2024-049-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/04/2024

Publication : 09/04/2024

Présenté par maire (1),  
A HAUTEFORT, le 08/04/2024

**Jean Louis PUJOLS**  
Maire,



Délibéré par l'assemblée les membres du conseil municipal(2), réunie en session ordinaire

A HAUTEFORT, le 08/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante les membres du conseil municipal (2),(3).

BELLEIL THOMAS	
BINETRUY NADINE	
CHABASSIER DAVID	
CONTAMINE DAVID	
DECLÉ SEBASTIEN	
DELACOTTE AURELIE	
EYSSARTIER JENNIFER	ABSENTE
FALLEAU GENEVIEVE	
FORT SYLVETTE	
MARY SOPHIE	ABSENTE
MOUSSEAULT PHILIPPE	
PERTUIS MARTINE	Pouvoir A Philippe MOUSSEAULT
POUMEAUD ALBERT	
PUJOLS JEAN-LOUIS	
REBEYROL ELODIE	

Certifié exécutoire par maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 09/04/2024, et de la publication le 09/04/2024

A HAUTEFORT, le 08/04/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

**Jean Louis PUJOLS**  
Maire,

